

Extrait du registre des délibérations

Séance du 19 Mars 2015

L'an 2015 et le 19 Mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DUPUY Jean-Pierre Maire

Présents : M. DUPUY Jean-Pierre, Maire, Mmes : BURCEZ Virginie, CHANNAUX Rose-Marie, CREVISY Anne-Françoise, SMANIOTTO Annie, MM : BAUDHOIN Olivier, BRUNOT Hervé, DUPUY Jean-François, HABEMONT Claude, MARIET Sylvain, SCHERTENLEIB David

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 11/03/2015

Date d'affichage : 26/03/2015

A été nommée secrétaire : Mme BURCEZ Virginie

Objet des délibérations

SOMMAIRE

2015-06 - COMPTE DE GESTION 2014
2015-07 - COMPTE ADMINISTRATIF 2014
2015-08 - TRAVAUX DE VOIRIE 2015
2015-09 - TRAVAUX D'ÉLAGAGE D'ARBRES 2015
2015-10 - FINANCEMENT DES TRAVAUX 2015
2015-11 - ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS
- TOURS DE GARDE DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DU 22 ET 29 MARS 2015

Réf : 2015-06 - COMPTE DE GESTION 2014

Le compte de gestion 2014 du budget principal établi par le percepteur est en parfait conformité avec le compte administratif.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion qui laisse apparaître

- un excédent de clôture en investissement de 47 364.98 €

- un excédent de clôture en fonctionnement de 54 836.16 €

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2015-07 - COMPTE ADMINISTRATIF 2014

L'adjoint présente le compte administratif 2014 du budget principal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif 2014 qui fait apparaître :

Investissement : excédent de 47 364.98 €

Fonctionnement : excédent de 54 836.16 €

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent antérieur reporté au compte 002 pour 54 836.16 €

Excédent antérieur reporté au compte 001 pour 47 364.98 €

Excédent de fonctionnement capitalisé au compte 1068 pour 0.00 €

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2015-08 - TRAVAUX DE VOIRIE 2015

Le Maire expose les devis reçus pour la réfection des rues de la Laiterie et de l'Eglise

Il informe l'assemblée que la commission communale Voirie, lors de sa réunion en date du 23 février 2015 à opter pour les devis suivants :

- rue de la Laiterie : L'entreprise HENRIOT pour un montant de 26 306 € HT soit 31 567.20 € TTC
- rue de l'Eglise : L'entreprise HENRIOT pour un montant de 4 431 € HT soit 5 317.20 € TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- d'accepter les devis de l'entreprise HENRIOT 52150 HUILLIECOURT pour les travaux de réfection de voirie comme suit
 - rue de la Laiterie pour un montant de 26 306 € HT soit 31 567.20 € TTC
 - rue de l'Eglise pour un montant de 4 431 € HT soit 5 317.20 € TTC

- d'autoriser le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général de Haute-Marne pour ces travaux
- d'autoriser le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

Réf : 2015-09 - TRAVAUX D'ÉLAGAGE D'ARBRES 2015

Le Maire expose les devis reçus pour l'élagage d'arbres pour l'année 2015

Il informe l'assemblée que la commission communale Voirie, lors de sa réunion en date du 23 février 2015 à opter pour le devis suivant :

- L'entreprise Fabrice DORMOY pour un montant de 3 100 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- d'accepter le devis de l'entreprise Fabrice DORMOY pour les travaux d'élagage des arbres dangereux uniquement pour un montant de 3 100 € HT

- d'autoriser le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

Réf : 2015-10 - FINANCEMENT DES TRAVAUX 2015

Le Maire propose pour financer les travaux de l'année 2015 (Façade de la mairie + voiries) de faire un emprunt de 30 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas financer les travaux de 2015 avec l'aide d'un emprunt.

A la majorité (pour : 4 contre : 5 abstentions : 2)

Réf : 2015-11 - ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

Le Maire donne lecture des courriers de la Direction Départementale des Territoires relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public et de la Communauté de communes du Bassigny proposant la consultation groupée pour l'agenda d'accessibilité Programmée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas donner de suite favorable à la proposition de la Communauté de communes du Bassigny et de reporter leur décision pour l'accessibilité à une ultérieure réunion.

A la majorité (pour : 1 contre : 9 abstentions : 1)

TOURS DE GARDE DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DU 22 ET 29 MARS 2015

Le conseil municipal établit les tours de garde pour les élections départementales du 22 et 29 mars 2015.

Questions diverses :

Projet éolien d'Alstom

Le Maire informe l'assemblée que le projet éolien d'Alstom est abandonné.

Commission cimetièrre

La commission cimetièrre doit se réunir afin de remettre à jour le plan du cimetière. Date à déterminer.

Commission finances

La commission finances se réunira le jeudi 2 avril 2015 à 20h30 pour travailler sur le budget 2015.

Prochain conseil municipal

L'assemblée fixe la date du prochain conseil municipal au mercredi 8 avril 2015 à 20h30.

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015

L'assemblée ne souhaite pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015. Elles seront votées lors du prochain conseil municipal.

Association des Croqueurs de Pommes

Le Maire informe l'assemblée que l'association des Croqueurs de Pommes sera présente à Saulxures à côté du terrain de foot le 28 mars 2015.

Fleurissement 2015

Mme SMANIOTTO demande si il est possible de racheter plus de compost pour cette année.
L'assemblée donne un avis favorable à sa demande.

Aire de jeux

Le Maire informe que la mise aux normes de l'aire de jeux est en cours.

Journal des 3 Provinces

Mme CHANNAUX expose la demande d'un membre du journal des 3 Provinces, sur la possibilité de rédiger un article sur l'histoire de Saulxures.

En mairie, le 26/03/2015
Le Maire
Jean-Pierre DUPUY